

Solidarité avec l'Ukraine

Afin d'apporter une réponse immédiate aux besoins urgents de la population ukrainienne, la Ville de Guérande met en place une action de collecte.

Vous souhaitez faire un don ?

La Ville de Guérande organisait une collecte de produits prioritaires au profit du peuple ukrainien le samedi 12 mars dernier. En raison du grand succès de toutes les opérations de collectes sur le territoire national, il nous est demandé de ne pas faire d'action supplémentaire pour le moment. Pour autant, il est toujours possible de procéder à des dons financiers, via le site de la protection-civile : <https://don.protection-civile.org>.

Vous souhaitez accueillir des familles Ukrainiennes ?

La Préfecture de la Loire-Atlantique centralise toutes les demandes des particuliers sur [cette page dédiée sur le site de la préfecture de Loire-Atlantique](#).

Vous accueillez déjà une famille Ukrainienne ?

- A ce jour, environ 400 réfugiés ukrainiens sont arrivés en Loire-Atlantique, principalement des femmes et des enfants. Un « pré-accueil » des ressortissants ukrainiens est effectué à l'accueil général de la Préfecture à Nantes et de la Sous-préfecture à Saint-Nazaire aux horaires habituels, dont le but est d'effectuer un recensement.
- Dans un 2ème temps, les ukrainiens doivent se rendre au guichet « unique » multiservices mis en place par la Préfecture de Loire-Atlantique à la Maison de l'Administration Nouvelle (MAN) à Nantes (9, rue Viviani), au sein duquel sont réunis quatre services qui participent au dispositif d'accueil : la CPAM (caisse primaire d'assurance maladie), l'OFII (office français de l'immigration et de l'intégration), la DDETS (direction départementale de l'emploi et du travail en Loire-Atlantique), la direction de la migration et de l'intégration de la préfecture de Loire-Atlantique.
- Sur place, les ressortissants ukrainiens peuvent ainsi régler TOUTES leurs démarches administratives en une journée. Les Ukrainiens pourront ainsi obtenir :
 - - La protection temporaire, une disposition européenne exceptionnelle, qui leur donne droit à une autorisation provisoire de séjour d'une durée de 6 mois, renouvelable dans la limite de 3 ans. Elle leur permettra de travailler dès leur arrivée en France et de bénéficier des conditions matérielles d'accueil, accordées par l'OFII.
 - - Une solution d'hébergement ou une vérification de leur situation actuelle.
 - - L'ouverture d'une allocation mensuelle, avec la délivrance d'une carte de crédit, dont le calcul du montant repose sur la composition familiale -
 - - L'ouverture de droits sociaux et médicaux. (une première évaluation de leur état de santé est apportée).
 - Des traducteurs les accompagnent tout au long de leur parcours. Ce guichet unique est ouvert les mercredis et les vendredis. Un deuxième guichet unique est en réflexion à Saint Nazaire. Veuillez retrouver toutes les informations et les démarches à destination des ressortissants ukrainiens ICI



Ville de
Guérande

HÔTEL DE VILLE

7 place du marché au Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h